

ASS LA RESPELIDO

Rue JEAN PAUL ROUQUEROL
HLM LA CHAPELLE
83200 TOULON

SIRET 34142593200017

COMPTES ANNUELS

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	6 240	6 240		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage	14 907	14 907		
	Autres immobilisations corporelles	79 039	71 802	7 237	13 195
	Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 137		2 137	2 284	
	TOTAL (I)	102 323	92 949	9 375	15 480
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)					
Créances redevables et comptes rattachés (3)					
Autres créances	110		110	3 861	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	253 503		253 503	229 752	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	609		609	661
	TOTAL (III)	254 222		254 222	234 274
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF		356 546	92 949	263 597	249 754

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	35 620	35 620
	Réserves de compensation	23 834	23 834
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	33 443	33 443
	Autres réserves		
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	(27 597)	24 376
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	4 165	(51 973)
	Dépenses non opposables au tiers financeurs		
RESULTAT DEL'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	2 979	4 165	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations			
Réserves des plus-values nette d'actif	40 599	40 599	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	TOTAL (I)	113 044	110 065
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques	20 000	20 000
	Provisions pour charges	32 317	25 315
	Fonds dédiés	9 263	5 568
	TOTAL (III)	61 580	50 883
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 679
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 711	1 183
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 366	10 326
	Dettes fiscales et sociales	73 896	75 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	88 973	88 806
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	263 597	249 754

(1) Dont compte 1201 : et compte 1291 : résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an : 88 973

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services	4 802	4 608
	- divers		
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	464 138	369 805
	Subventions d'exploitations et participations	85 752	131 792
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 304
	Transfert de charges	5 439	6 809
Autres produits	13 681	11 062	
Total des produits d'exploitation		573 811	541 380
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	10 413	6 894
	Variation de stock		831
	Achats non stockés de matières et fournitures	21 389	17 795
	Services extérieurs et autres	102 556	102 213
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	8 503	10 576
	- autres	966	381
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	298 269	284 819
	- charges sociales	113 068	106 997
	- autres charges de personnel	3 493	1 550
	Dotation aux amortissements et provisions		
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations	5 958	7 207	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation	7 002		
Autres charges	6	215	
Total des charges d'exploitation		571 623	539 479
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 188	1 901

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

RESULTAT D'EXPLOITATION		2 188	1 901
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières	1 040	616
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	1 040	616
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées	3	21
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières	3	21
RESULTAT FINANCIER		1 037	595
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		3 225	2 496
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 604	4 746
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	3 604	4 746
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	155	5 308
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- dotations aux autres provisions réglementées		
	Total des charges exceptionnelles	155	5 308
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 449	(563)
IMPOTS SUR LES BENEFICES			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 568	2 232
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 263	
TOTAL DES PRODUITS		584 023	548 973
TOTAL DES CHARGES		581 044	544 808
EXCEDENT ou DEFICIT		2 979	4 165
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

ANNEXE COMPLEMENTAIRE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 263 597 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 979 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Evénements particuliers

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2022, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association CHRS La Respelido est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Nant.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2. PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations a ou n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels et immobilisations incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	10 ans
Matériels de transport	L	3 – 5 ans
Matériels de bureau et informatique	L	2 – 5 ans
Mobiliers	L	5 – 10 ans

2.2 Créances

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Créances Usagers et Comptes rattachés » : Néant

Le poste « Autres Créances » est de 110€.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.3 Dettes

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31/12/2022 et les factures fournisseurs non reçues, concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » comprend des cotisations sociales du dernier trimestre, non encore réglées au 31/12/2022, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif

La provision d'indemnité de départ à la retraite s'élève à 32 317 €.

Une provision pour risque de prud'homme a été inscrite pour un montant de 20 000€.

Les provisions inscrites au passif (provisions règlementées)

Provision sur plus-value de cession d'actif : 40 599 €

2.5 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Au 31/12/2022, les fonds dédiés constitués s'élèvent à 9 263 €.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.6 Traitement des conventions de financement

Tableau : Principales ressources d'exploitation de l'association – Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés – Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf2.5).

Les subventions d'investissement : Le Règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif supprime les mécanismes comptables liés aux subventions d'investissement ayant servi à financer des biens non renouvelables ou des biens renouvelables, et ne retient que les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

2.7 Contributions volontaires

Néant

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements reçus

Néant

Autres informations

Néant

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.9 Informations sur la masse salariale

Effectif de l'association

Effectif moyen en 2022 : 8.18 salariés équivalent temps plein

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

183 282 €

2.10 Evénements particuliers

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	6 240					6 240
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 240					6 240
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	14 907					14 907
Instal., agencement, aménagement divers	32 844					32 844
Matériel de transport	19 485					19 485
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 711					26 711
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 946					93 946
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 284		702		850	2 137
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 284		702		850	2 137
TOTAL	102 471		702		850	102 323

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	6 240			6 240
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 240			6 240
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels	14 907			14 907
Autres instal., agencement, aménagement divers	27 291	2 061		29 352
Matériel de transport	11 842	3 897		15 739
Matériel de bureau, mobilier	26 711			26 711
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations grevées de droits				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 751	5 958		86 709
TOTAL	86 991	5 958		92 949

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	40 599			40 599
	PROVISIONS REGLEMEENTEES		40 599		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	20 000			20 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	25 315	7 002		32 317
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		45 315	7 002		52 317
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		85 914	7 002		92 916
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			7 002		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	92 898				92 898
Autres réserves					
Report à nouveau	24 376	(103 945)	51 973		(27 597)
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	(51 973)	108 111	(51 973)		4 165
Excédent ou déficit de l'exercice	4 165	(4 165)	2 979		2 979
Situation nette	69 466		2 979		72 445
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	40 599				40 599
TOTAL	110 065		2 979		113 044

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Aide mise en place cpom	5 568		5 568				
Travaux mis en sécurité		9 263				9 263	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	5 568	9 263	5 568			9 263	

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**
Exercice clos au 31/12/2022

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

LA REPELIDO

Rue Jean Paul ROUQUEROL
83000 - TOULON

SIRET : 341 425 932 00017

M.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS AU 31/12/2022

LA RESPELIDO
Siège social : Rue Jean Paul ROUQUEROL 83000 - TOULON

Aux membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LA RESPELIDO, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration de votre association.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables Français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

✓ **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

✓ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification des autres documents adressés aux membres.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

V. Responsabilités des personnes constituant le Conseil d'Administration relatives aux comptes annuels



Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

Il appartient aux membres du conseil d'Administration d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'ils estiment nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il leur incombe d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires, relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ❖ Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que

Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING
Commissaire aux Comptes

celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

❖ Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

❖ Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par les membres du comité directeur, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

❖ Il apprécie le caractère approprié de l'application par les membres du Conseil d'Administration de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

Il apprécie également la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA GARDE, le 4 juillet 2023.

Le Commissaire aux Comptes



Bernard ROUX
BR AUDIT CONSULTING

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Autres immobilisations incorporelles	6 240	6 240		
	Immobilisations incorporelles en cours				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériels et outillage	14 907	14 907		
	Autres immobilisations corporelles	79 039	71 802	7 237	13 195
	Immobilisations corporelles en cours				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES					
Participations et créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 137		2 137	2 284	
	TOTAL (I)	102 323	92 949	9 375	15 480
COMPTES DE LIAISON	Comptes de liaison (1)				
	TOTAL (II)				
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières et fournitures				
	Autres approvisionnements				
	En-cours de production (biens et services)				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
CREANCES (2)					
Créances redevables et comptes rattachés (3)					
Autres créances	110		110	3 861	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	253 503		253 503	229 752	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	609		609	661
	TOTAL (III)	254 222		254 222	234 274
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecarts de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF		356 546	92 949	263 597	249 754

(1) Un tableau annexé à ce bilan doit détailler les différents comptes de liaison relatifs à l'investissement, à l'exploitation et à la trésorerie pour cet établissement ou service entre ce dernier et les autres établissements et services concernés.

(2) Dont à moins d'un an :

Dont à plus d'un an :

(3) Dont créances mentionnées à l'article R. 314-96 du code de l'action sociale et des familles.

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	31/12/2021
Fonds propres	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation sans droit de reprise		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	- Dons et legs		
	- Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
	Ecarts de réévaluation avec droit de reprise		
	RESERVES		
	Excédents affectés à l'investissement	35 620	35 620
	Réserves de compensation	23 834	23 834
	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	33 443	33 443
	Autres réserves		
	REPORT A NOUVEAU		
	Report à nouveau (gestion non contrôlée)	(27 597)	24 376
	Dépenses refusées par l'autorité de tarification ou inopposables aux financeurs		
	Résultat sous contrôle de tiers financeurs	4 165	(51 973)
Dépenses non opposables au tiers financeurs			
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)(1)	2 979	4 165	
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables			
PROVISIONS REGLEMENTEES			
Couverture du besoin en fonds de roulement			
Amortissements dérogatoires et prov. pour renouvellement des immobilisations			
Réserves des plus-values nette d'actif	40 599	40 599	
Immobilisations grevées de droits			
Provisions règlementées			
	TOTAL (I)	113 044	110 065
	Comptes de liaison		
	TOTAL (II)		
	Provisions pour risques	20 000	20 000
	Provisions pour charges	32 317	25 315
	Fonds dédiés	9 263	5 568
	TOTAL (III)	61 580	50 883
DETTES (1)	DETTES (4)		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 679
	Emprunts et dettes financières divers (3)	1 711	1 183
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Redevables créditeurs		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 366	10 326
	Dettes fiscales et sociales	73 896	75 618
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes (5)			
Produits constatés d'avance			
	TOTAL (IV)	88 973	88 806
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL (V)		
	TOTAL PASSIF	263 597	249 754

(1) Dont compte 1201 :

et compte 1291 :

résultats sous contrôle de tiers financeurs.

(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques.

(3) En particulier :cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.

(4) Dont à plus d'un an :

Dont à moins d'un an : 88 973

(5) Dont fonds des majeurs protégés :

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises		
	Production vendue		
	- prestations de services		
	- divers	4 802	4 608
	Production stockée ou déstockage de production		
	Production immobilisée		
	Dotations et produits de tarification	464 138	369 805
	Subventions d'exploitations et participations	85 752	131 792
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 304
	Transfert de charges	5 439	6 809
Autres produits	13 681	11 062	
	Total des produits d'exploitation	573 811	541 380
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières premières et fournitures		
	Variation de stock		
	Achats d'autres approvisionnements	10 413	6 894
	Variation de stock		831
	Achats non stockés de matières et fournitures	21 389	17 795
	Services extérieurs et autres	102 556	102 213
	Impôts, taxes et versements assimilés		
	- sur rémunérations	8 503	10 576
	- autres	966	381
	Charges de personnel		
	- salaires et traitements	298 269	284 819
	- charges sociales	113 068	106 997
	- autres charges de personnel	3 493	1 550
	Dotation aux amortissements et provisions		
Dotation aux amortissements :			
- des immobilisations	5 958	7 207	
- des charges d'exploitation à répartir			
Dotation aux dépréciations et provisions :			
- sur actif circulant			
- pour risques et charges d'exploitation	7 002		
Autres charges	6	215	
	Total des charges d'exploitation	571 623	539 479
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 188	1 901



Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros		31/12/2022	31/12/2021
RESULTAT D'EXPLOITATION		2 188	1 901
PRODUITS FINANCIERS	De participations et des immobilisations financières	1 040	616
	Revenus des valeurs mobilières de placement, escomptes obtenus et autres produits financiers		
	Reprises sur provisions		
	Transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		1 040	616
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
	Intérêts et charges assimilées	3	21
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		3	21
RESULTAT FINANCIER		1 037	595
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT		3 225	2 496
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	3 604	4 746
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions		
	- reprises sur provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- reprises sur provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
	- reprises sur provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif		
	- reprises sur autres provisions		
	Transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		3 604	4 746
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		
	- exercice courant	155	5 308
	- exercices antérieurs		
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements et aux provisions		
	- dotations aux provisions réglementées destinées à la couverture du besoin en fonds de roulement		
	- dotations aux provisions réglementées pour renouvellement des immobilisations		
- dotations aux provisions réglementées : des plus-value nettes d'actif			
	- dotations aux autres provisions réglementées		
Total des charges exceptionnelles		155	5 308
RESULTAT EXCEPTIONNEL		3 449	(563)
IMPOTS SUR LES BÉNÉFICES			
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs	5 568	2 232
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées	9 263	
TOTAL DES PRODUITS		584 023	548 973
TOTAL DES CHARGES		581 044	544 808
EXCÉDENT ou DÉFICIT		2 979	4 165
EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	PRODUITS		
	Bénévolat		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
	CHARGES		
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel bénévole		



Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

ANNEXE COMPLÉMENTAIRE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2022, dont le total est de 263 597 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 2 979 € avant affectation.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1^{er} janvier 2022 au 31 décembre 2022.

1 REGLES GENERALES

- 1.1 Conventions générales comptables appliquées
- 1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application
- 1.3 Informations à caractère fiscal

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

- 2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles
- 2.2 Créances
- 2.3 Dettes
- 2.4 Dépréciations inscrites au bilan
- 2.5 Fonds dédiés
- 2.6 Traitement des conventions de financement
- 2.7 Contributions volontaires
- 2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations
- 2.9 Informations sur la masse salariale
- 2.10 Evénements particuliers

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

1. REGLES GENERALES

1.1 Conventions générales comptables appliquées

Pour l'élaboration et la présentation des comptes annuels de l'exercice 2022, les conventions du Plan Comptable Général ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, et conformément aux hypothèses de base :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, sous réserve des observations portées au paragraphe 1.2 « changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application »,
- Indépendance des exercices.

Il a été fait application des dispositions particulières du règlement n°2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Conformément au PCG, l'association CHRS La Respelido est admise à adopter une présentation simplifiée de l'annexe comptable du fait qu'elle ne dépasse pas, à la clôture de l'exercice, certains critères relatifs à sa taille (total bilan, montant net des ressources, nombre moyen de salariés permanents employés au cours de l'exercice).

1.2 Changement de méthodes, d'estimation et de modalités d'application

Nant.

1.3 Informations à caractère fiscal

L'association est considérée comme exonérée des impôts commerciaux du fait de ses activités et des conditions dans lesquelles ces dernières sont exercées.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2 PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUEES

2.1 Immobilisations corporelles et incorporelles

Tableau des immobilisations incorporelles et corporelles et Tableau des amortissements

Règles comptables relatives à la définition, à la valorisation et la dépréciation des actifs

Elles sont conformes aux récents règlements du Comité de la Réglementation Comptable.

Immobilisations décomposables

L'analyse de chaque catégorie d'immobilisations a ou n'a pas fait ressortir d'immobilisations ayant un caractère décomposable, c'est-à-dire d'immobilisations possédant un ou plusieurs éléments significatifs dont la durée d'utilisation est différente de la structure principale de l'immobilisation.

Modalités d'amortissement retenues

Conformément au plan comptable, le mode linéaire a été appliqué à défaut d'un mode d'amortissement plus adapté.

Les amortissements pour dépréciation sont donc calculés suivant le mode linéaire (L).

Les taux les plus couramment appliqués sont les suivants :

Immobilisations incorporelles et corporelles	Mode (L/D)	Durée
Logiciels et immobilisations incorporelles	L	1 – 10 ans
Installation matériel et outillage	L	10 ans
Matériels de transport	L	3 – 5 ans
Matériels de bureau et informatique	L	2 – 5 ans
Mobiliers	L	5 – 10 ans

2.2 Créances

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Créances Usagers et Comptes rattachés » : Néant

Le poste « Autres Créances » est de 110€.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.3 Dettes

Tableau Etat des créances et des dettes

On relève principalement :

Le poste « Dettes fournisseurs » qui enregistre les factures d'achats non réglées au 31/12/2022 et les factures fournisseurs non reçues, concernant des dépenses à rattacher à l'exercice clos.

Le poste « Dettes fiscales et sociales » comprend des cotisations sociales du dernier trimestre, non encore réglées au 31/12/2022, des provisions pour congés payés et charges sociales et fiscales rattachées.

2.4 Dépréciations inscrites au bilan

Tableau des provisions et dépréciations inscrites au bilan

Les dépréciations de l'actif

La provision d'indemnité de départ à la retraite s'élève à 32 317 €.

Une provision pour risque de prud'homme a été inscrite pour un montant de 20 000€.

Les provisions inscrites au passif (provisions règlementées)

Provision sur plus-value de cession d'actif : 40 599 €

2.5 Fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés

A la clôture de l'exercice, la partie des ressources affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être utilisée, est inscrite en charge en « engagements à réaliser sur ressources affectées » et au passif du bilan en « fonds dédiés ».

Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « report des ressources non utilisées des exercices antérieurs ».

Au 31/12/2022, les fonds dédiés constitués s'élèvent à 9 263 €.

Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.6 Traitement des conventions de financement

Tableau : Principales ressources d'exploitation de l'association – Subventions d'investissement non renouvelables - Suivi des fonds dédiés – Produits constatés d'avance

Les subventions d'exploitation sont comprises dans les produits de l'association, lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur,
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties.

La part non consommée des subventions de fonctionnement affectées est inscrite en fonds dédiés (Cf2.5).

Les subventions d'investissement : Le Règlement n°2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif supprime les mécanismes comptables liés aux subventions d'investissement ayant servi à financer des biens non renouvelables ou des biens renouvelables, et ne retient que les dispositions du Règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général.

2.7 Contributions volontaires

Néant

2.8 Engagements financiers hors bilan et autres informations

Engagements reçus

Néant

Autres informations

Néant



Annexe des comptes clos au 31/12/2022

Etat exprimé en euros

2.9 Informations sur la masse salariale

Effectif de l'association

Effectif moyen en 2022 : 8.18 salariés équivalent temps plein

Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés (article 30 de la loi n°3006-586 du 23 mai 2006)

183 282 €

2.10 Evénements particuliers

Néant

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	6 240					6 240
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 240					6 240
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	14 907					14 907
Instal., agencement, aménagement divers	32 844					32 844
Matériel de transport	19 485					19 485
Matériel de bureau, informatique et mobilier	26 711					26 711
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	93 946					93 946
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 284		702		850	2 137
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 284		702		850	2 137
TOTAL	102 471		702		850	102 323

Amortissements

Etat exprimé en euros		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	6 240			6 240
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	6 240			6 240
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	14 907			14 907
	Autres instal., agencement, aménagement divers	27 291	2 061		29 352
	Matériel de transport	11 842	3 897		15 739
Matériel de bureau, mobilier	26 711			26 711	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	80 751	5 958		86 709	
TOTAL		86 991	5 958		92 949



Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres	40 599			40 599
	PROVISIONS REGLEMEENTEES	40 599			40 599
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	20 000			20 000
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	25 315	7 002		32 317
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	45 315	7 002		52 317
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières 				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers				
	Sur créances reçues par legs ou donations Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		85 914	7 002		92 916
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> - d'exploitation - financières - exceptionnelles 		7 002		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 137		2 137
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	110	110		
Charges constatées d'avance	609	609		
	TOTAL DES CREANCES	2 856	719	2 137
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice		850		
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	1 711	1 711		
	Fournisseurs et comptes rattachés	13 366	13 366		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	30 020	30 020		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 612	37 612		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	6 264	6 264		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, entités affiliées					
Autres dettes					
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
	TOTAL DES DETTES	88 973	88 973		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice		3 921			
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Détermination de la capacité d'autofinancement

Etat exprimé en euros	31/12/2022	31/12/2021	31/12/2020
Nombre de mois de la période	12	12	12
Résultat net	2 979	4 165	(51 973)
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	12 960	7 207	27 767
- Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		17 304	
+/- Plus ou moins values de cessions			
- Subventions d'investissement rapportées au résultat			
= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	15 939	(5 932)	(24 206)



Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	92 898				92 898
Autres réserves					
Report à nouveau	24 376	(103 945)	51 973		(27 597)
Report à nouveau sous ctrl de tiers financeurs	(51 973)	108 111	(51 973)		4 165
Excédent ou déficit de l'exercice	4 165	(4 165)	2 979		2 979
Situation nette	69 466		2 979		72 445
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées	40 599				40 599
TOTAL	110 065		2 979		113 044

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
Aide mise en place cpom	5 568						
Travaux mis en sécurité		9 263	5 568			9 263	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	5 568	9 263	5 568			9 263	



**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Exercice clos au 31/12/2022

* * * * *

PRESENTE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

LA RESPELIDO

Rue Jean Paul ROUQUEROL
83000 - TOULON

SIRET : 341 425 932 00017

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

Aux membres de l'association,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'articles R.612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

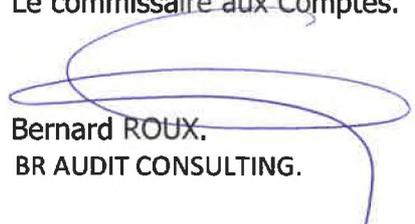
Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L 612-5 du code de commerce.

Fait à LA GARDE, le 4 juillet 2023,

Le commissaire aux Comptes.


Bernard ROUX.
BR AUDIT CONSULTING.